

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT -E DEAS (NIVEAU 4)

PUBLIC VISÉ

Tout public

LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAS, accueillies au sein des lycées professionnels, sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil .

Les formateurs, des Greta réalisateurs de la formation, sont, pour la majorité, des professionnels issus du secteur de la santé.

Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée de formation : 770 heures

Durée en entreprise : 770 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

Possibilité d'intégrer des parcours passerelles . Contacter le Greta

DATES PREVISIONNELLES

Du 31/08/2026 au 01/08/2027.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne

Site Jean-Jacques Rousseau

13 - 15 rue Lebrun

94400 Vitry-sur-Seine

CONTACT

GRETA Val-de-Marne

Sylvie Dury

Tél : 0156741464

sylvie.dury@greta94

Référent handicap :

Karine Chenon

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :

Tarif heure stagiaire : 12,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

Éligible CPF n°240079

CODES

NSF : 331

RNCP : 40692

OBJECTIFS

Obtenir le DEAS et l'AFGSU2

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

La formation a pour objectif d'amener les apprenants à :

-Réaliser les soins ayant pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain.

-Accomplir des soins courants d'une personne permettant d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable.

-Collaborer avec les infirmiers à la réalisation de soins d'une personne dans le cadre d'un état de santé altéré .

PRE-REQUIS

Être admis aux épreuves de sélection .

A l'ouverture de la formation :

Etre âgé de plus de 17 ans.

Avoir ses vaccins à jour.

L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .

Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Deux périodes de recrutement :

mars à juillet pour les rentrées de septembre

juillet à octobre pour les rentrées de janvier

Modalités de candidature :

- Dossier de candidature téléchargeable sur notre site, durant les périodes de recrutement : <https://www.forpro-creteil.org/difapas/>

- Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant : <https://www.forpro-creteil.org/difapas/>

Inscriptions du 23/03/2026 au 10/06/2026 au Site Jean-Jacques Rousseau à Vitry-sur-

Seine.
Sous réserve de financement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux
Mises en situation sur plateaux techniques santé
Cas pratiques
Mises en situation professionnelles sur lieux de stage (jours de semaine et week-ends)
Cours du jour
Période de formation en entreprise.

CONTENUS

- ▶ Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 168h
- ▶ Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale 147h
- ▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque 21h
- ▶ Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration 204h
- ▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne 77h
- ▶ Module 4. - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement 182h
- ▶ Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée 35h
- ▶ Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants 91h
- ▶ Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage 70h
- ▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs 21h
- ▶ Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention 35h
- ▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés 65h
- ▶ Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques 105h
- ▶ Module 9. – Traitement des informations 35h
- ▶ Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques 70h
- ▶ Modules transversaux 77h
- ▶ • Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) 35h
- ▶ • Suivi pédagogique individualisé des apprenants 7h
- ▶ • Travaux personnels guidés (TPG) 35h
- ▶ AFGSU 2
- ▶ Attestation aux gestes et soins d'urgence

MODALITES D'EVALUATION

- ▶ Tout au long du parcours :Contrôle en cours de formation
- ▶ Evaluation en entreprise
- ▶ Examen ponctuel
- ▶ Entretien avec jury professionnel

VALIDATION

- ▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 01/09/2025
- ▶ Diplôme Diplôme d'état d'aide soignant -e DEAS (niveau 4) niveau : 4

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Par le biais de la formation continue :
L'aide soignant peut se spécialiser dans certaines activités : hémodyalise, aspiration endo-trachéale, gérontologie...
Il peut également accéder aux formations menant aux métiers : assistant dentaire, accompagnant éducatif et social (ex AMP), laborantin d'analyses médicales.

Après 3 années d'expérience en tant qu'aide soignant possibilité d'accéder en deuxième année de formation infirmier.

Plus d'informations :

<https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/aide-soignant-aide-soignante>